

Bulletin d'adhésion ou de reprise de carte

NOM et Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse personnelle :

Code Postal :

Commune :

Téléphone portable de préférence : / / / /

Email privé :

@

Au 1er janvier vous êtes (corps, grade) :

Echelon :

Depuis le : / /

Discipline :

Indice (INM) :

Affectation actuelle :

Quotité si temps partiel :

Complément de service (+nbre d'heures) :

Pour les TZR et contractuels, résidence administrative :

L'adhésion correspond à une carte (12€) + 12 timbres syndicaux (sauf contractuels, ATRF, stagiaires, sans solde)

Calcul à temps partiel: 12 € + timbre mensuel x quotité en % x 12 mois

Cotisation annuelle = carte annuelle de 12€ comprise dans le calcul avec l'ensemble des timbres
Ex: corps certifié, grade classe normale, échelon 3: cotisation annuelle = 12 + 12 timbres à 14,02 = 180,24 €

Echelon	Indice	Timbre mensuel	cotisation annuelle	Echelon	Indice	Timbre mensuel	cotisation annuelle	Echelon	Indice	Timbre mensuel	cotisation annuelle
Cert., PEPS, CPE, Psy EN cl. normale				Agrégés classe normale				Professeurs de chaire supérieure			
1	390	12,45	161,40	1	450	14,36	184,32	1	673	21,48	269,76
2	441	14,07	180,84	2	498	15,89	202,68	2	710	22,66	283,92
3	448	14,30	183,60	3	513	16,37	208,44	3	757	24,16	301,92
4	461	14,71	188,52	4	542	17,30	219,60	4	800	25,54	318,48
5	476	15,19	194,28	5	579	18,48	233,76	5	830	26,49	329,88
6	492	15,70	200,40	6	618	19,72	248,64	HEA1	890	28,41	346,20
7	519	16,57	210,84	7	659	21,03	264,36	HEA2	925	29,53	359,40
8	557	17,78	225,36	8	710	22,66	283,92	HEA3	972	31,03	377,04
9	590	18,83	237,96	9	757	24,16	301,92	HEB1	972	31,03	377,04
10	629	20,08	252,96	10	800	25,53	318,36	HEB2	1013	32,34	392,40
11	673	21,48	269,76	11	830	26,49	329,88	HEB3	1067	34,06	412,68
Cert., PEPS, CPE, Psy EN hors classe				Agrégés hors classe				Contractuels enseignants - ATRF			
2	624	19,92	251,04	1	757	24,16	301,92	332 < Indice < 363 95			
3	668	21,32	267,84	2	800	25,54	318,48	364 < Indice < 380 120			
4	715	22,82	285,84	3	830	26,49	329,88	381 < Indice < 410 145			
5	763	24,36	304,32	HEA1	890	28,41	352,92	AED AESH AVS 50			
6	806	25,73	320,76	HEA2	925	29,53	366,36	RETRAITÉS 125			
7	821	26,21	326,52	HEA3	972	31,03	384,36	STAGIAIRES 120			
Cert., PEPS, CPE, Psy EN classe exc.				Agrégés classe exceptionnelle				Sans solde (ex: dispo) 29			
1	695	22,18	278,16	1	830	26,49	329,88	Temps partiel ou autres situations : nous contacter			
2	735	23,46	293,52	HEA1	890	28,41	352,92				
3	775	24,74	308,88	HEA2	925	29,53	366,36				
4	830	26,49	329,88	HEA3	972	31,03	384,36				
HEA1	890	28,41	352,92	HEB1	972	31,03	384,36				
HEA2	925	29,53	366,36	HEB2	1013	32,34	400,08				
HEA3	972	31,03	384,36	HEB3	1067	34,06	420,72				

Modalités de paiement

***Prélèvement automatique SEPA**

→ autorisation à remplir

→ SEPA sur snfolc44.fr, dans « adhérer »

1 fois 4 fois 10 fois

(+2€ de participation aux frais bancaires/10 fois)

***Chèque** (un ou plusieurs avec date de dépôt au verso)

→ Ordre: SNFOLC 44

Pour 100€ de cotisation vous ne payez réellement que 33€.

Si vous n'êtes pas imposable, le fisc vous renvoie un chèque de 66€ (Crédit d'impôt).

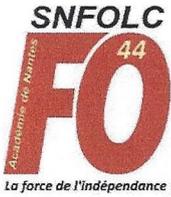
Frais réels : cotisation à inclure.

RGPD - loi informatique et libertés du 6 janvier 1978. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le SNFOLC 44 et le SNFOLC. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de la communication de FO conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant : fo@snfolc44.fr.

Vu et pris connaissance le :

Signature :

La cotisation vous donne accès automatiquement aux journaux du syndicat et de notre fédération la FNEC-FP FO, au journal de l'UD Cgt-FO 44 « Ouest Syndicaliste », à la carte « AUDACE » (www.audace44.fr) et à l'ensemble de ses services, à la protection juridique MACIF dans certaines situations.



Par prélèvement automatique SEPA

Ce système est reconductible d'une année sur l'autre. Pour l'interrompre, il suffit de nous contacter jusqu'au mois de novembre de l'année civile en cours. Tu seras recontacté(e) tous les ans afin de vérifier que tous les renseignements te concernant sont exacts. Le syndicat se charge des démarches auprès de ta banque et prend à sa charge les frais de prélèvement en partie.

- ⇒ Choisir le nombre de prélèvements (1, 4 ou 10).
- ⇒ **REmplIR et SIGNER** l'autorisation de prélèvement. Ne pas oublier de **joindre un RIB** ou un RIP en plus.

J'adhère au SNFOLC 44 et je règle ma cotisation de _____ € en (cocher ci-dessous)

- 1 prélèvement** (préciser le mois) : _____
- 4 prélèvements** : 5 mars, 5 juin, 5 septembre, 5 décembre
- 10 prélèvements** : le 5 de chaque mois, de février à novembre (+ 2€)

Remarque : selon la date à laquelle l'adhérent prend sa cotisation, ces dates peuvent être légèrement décalées.

MANDAT de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Syndicat FO des Lycées et Collèges de Loire-Atlantique à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Syndicat FO des Lycées et Collèges de Loire-Atlantique. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

DEBITEUR (nom, prénom, adresse et informations bancaires (IBAN / BIC))

Nom

Prénom

Adresse complète

Code Postal

Ville

Pays : France

IBAN : FR

BIC :

Paiement : récurrent unique

NOM ET ADRESSE POSTALE DE VOTRE BANQUE

CREANCIER :

SYND SNLC FO SECTION L A
Syndicat FO des Lycées
et Collèges de Loire-Atlantique
2, place de la Gare de l'Etat
44 200 NANTES
ICS : FR76ZZZ8505F4

Commune :

Signature :

Le :

Ne rien inscrire sous ce trait, merci.

Référence Unique de Mandat :